

Il est héritier des chasseurs de loups d'antan

André Pioc est lieutenant de louveterie en Ille-et-Vilaine, comme son grand-père et son père. Une mission bénévole pour l'État, dédié au maintien de l'équilibre des espèces animales sauvages.

Rencontre

C'est l'heure de la soupe, les chiens ne tiennent plus. Mais aucun n'osera plonger la truffe dans l'appétissante pâtée sans l'aval de leur maître, droit debout devant eux. Peu à peu les aboiements se font plus discrets. C'est presque le silence quand André Pioc abaisse son bras gauche. C'est le signal, les 90 chiens, de superbes grand anglo français tricolores, se ruent comme un seul homme sur leur repas.

Cette meute de chiens courants, c'est celle du Vautrais Saint-Sulpice, équipage de grande vénerie d'Ille-et-Vilaine créancé (habitué à chasser un type de gibier) dans la chasse à courre du sanglier. Une véritable passion, quasiment un sacerdoce, qu'André Pioc, 65 ans, partage avec son épouse. Mais pas un métier. « Pendant trente ans, j'ai été maître-nageur pour la ville de Rennes, à la piscine de Villejean. Rien à voir ! », sourit-il.

Un art transmis de père en fils

Une passion nourrie depuis l'enfance par l'amour et l'intime connaissance de la vie à la campagne, de sa faune et de sa flore, et des fragiles équilibres qui les régissent. Un savoir plus qu'utile pour celui qui est aussi le lieutenant de louveterie du secteur de Rennes, l'un des onze que compte l'Ille-et-Vilaine.

« Mon père et mon oncle l'étaient aussi, comme mon grand-père. Il m'avait fait faire une paire de bottes sur mesure pour l'accompagner. J'avais cinq ans quand il m'a emmené pour la première fois à la chasse, dans sa 2CV fourgon-



André Pioc, 65 ans, lieutenant de louveterie en Ille-et-Vilaine et président régional.

PHOTO : OUEST-FRANCE/PASCAL SIMON.

nette ! »

Les lieutenants de louveterie sont les lointains héritiers des équipages de chasse-à-courre du loup, créés au IX^e siècle par Charlemagne ! Ils sont aujourd'hui des officiers assermentés bénévoles, dépendant directement de la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM), n'intervenant que sur arrêté préfectoral (1). Leur rôle ? « Contribuer à la protection des populations et des cultures par la régulation d'espèces sauvages susceptibles d'occasionner des nuisances, notamment en organisant des chasses et des battues administratives », explique André Pioc. Ils peuvent aussi constater

les infractions pénales en matière de chasse.

Durant la dernière saison, 350 battues ont été menées en Ille-et-Vilaine, orchestrées à chaque fois par le lieutenant de louveterie de secteur.

Le sanglier est un dossier particulièrement sensible. « Parce que la population est très importante. Ça peut causer des dégâts sur les parcelles agricoles, des collisions avec les véhicules... Sans parler des craintes de propagation de la peste porcine africaine qui sévit déjà en Europe... »

L'intervention est parfois spectaculaire, comme ce jour de décembre 2010. « J'avais fait couper l'A84, de 10 h à 13 h, entre la sortie de Liffré

et celle Thorigné-Fouillard, parce que des sangliers avaient trouvé refuge en bordure d'autoroute. »

La discrétion peut aussi être de mise. « Un chevreuil s'était perdu dans Rennes, jusque dans le jardin d'un particulier, en bordure du parc Maurepas. Avec deux autres hommes, nous sommes parvenus à l'attraper avant de le relâcher dans la campagne. »

Pascal SIMON.

(1) La préfecture d'Ille-et-Vilaine va bientôt procéder au renouvellement des lieutenants de louveterie en Ille-et-Vilaine pour la période 2020-2024.



Hors-série exceptionnel
128 pages

Sur les pas d'Astérix en Armorique!

Replongez dans l'univers d'Astérix et parcourez la Bretagne au temps des Gaulois en compagnie des plus illustres personnages de la bande dessinée! Du mythe à la réalité, découvrez comment s'organisaient le village, la société et la vie en Bretagne.

En vente en magasin et sur boutique.ouestfrance.fr

